



Rapport annuel

2025-2026





Notes

La majorité des membres du MAQ s'identifient comme femmes, le genre féminin est utilisé dans ses documents dans le but d'alléger le texte; il comprend également les autres genres.

Le MAQ reconnaît que l'allaitement est un geste typiquement posé par des femmes, bien qu'il puisse être posé par des personnes qui ne s'identifient pas au genre féminin. Dans le but d'alléger le texte, les termes « femmes » et « mères » incluent aussi les personnes s'identifiant à un autre genre et qui sont susceptibles d'allaiter.

Crédits photos – de gauche à droite et de haut en bas

Photo 1 - Orange Pomme Photographie

Photo 2 - Anaëlle Dubuc

Photo 3 - Orange Pomme Photographie

Photo 4 - Nolwenn Franchet

Photos 5 et 6 - Anaëlle Dubuc

Photo 7 - Camille Poulin

1. Mot du conseil d'administration

La dernière année en aura été une de renouveau, de réflexion et de mobilisation pour le Mouvement allaitement du Québec. Une année où de nouvelles personnes ont rejoint l'équipe, apportant avec elles leur énergie, leurs expériences et de nouvelles perspectives. Ce renouvellement, combiné à l'engagement constant de l'équipe déjà en place, a contribué à insuffler un nouvel élan au MAQ et à nourrir la réflexion sur l'avenir de l'organisme.

Au cours de l'année, le conseil d'administration, l'équipe et plusieurs personnes invitées se sont réunis le temps d'un lac-à-l'épaule pour prendre un pas de recul et réfléchir ensemble à ce qui nous rassemble. Nous avons questionné notre structure, revisité notre mission, réfléchi à notre plan stratégique et surtout, pris le temps de nous interroger sur les attentes des divers membres et institutions envers le MAQ.

Cette démarche nous a permis de constater toute la richesse des regards qui composent notre mouvement. Elle nous a aussi rappelé l'importance de créer des espaces pour réfléchir collectivement et de rester à l'écoute des réalités du terrain notamment via les organismes communautaires et les professionnels œuvrant autour de l'allaitement.

La vitalité d'un organisme repose sur sa capacité à se questionner, à se renouveler et à rassembler les forces autour d'une vision commune. Cette année, le MAQ a fait un pas important dans cette direction.

Je tiens à remercier chaleureusement l'équipe pour son engagement, nos membres, nos partenaires ainsi que toutes les personnes qui contribuent, de près ou de loin, à créer des environnements favorables à l'allaitement au Québec. Votre confiance et votre participation sont essentielles à la poursuite de notre mission.

L'année qui s'amorce s'annonce riche en possibilités pour le MAQ. Beaucoup de travail attend l'équipe, mais de grandes avancées se dessinent déjà à l'horizon.

Catherine Gélinas

Présidente du conseil d'administration



2. Mot de la directrice

L'année 2026 aura été une année riche en rencontres, en échanges et en collaborations avec des membres et des partenaires généreux de leur temps et de leur engagement pour améliorer les environnements et les services offerts aux familles. Mon immersion au cœur de l'action communautaire autonome au Québec m'aura profondément inspirée et aura renforcé ma conviction que nous pouvons accomplir beaucoup lorsque nous unissons nos forces.

Cette année nous aura aussi rappelé que pour continuer d'accompagner les familles, les organismes communautaires doivent pouvoir compter sur des moyens à la hauteur de leur contribution. Dans un contexte où le milieu communautaire est « à boutte », il est plus important que jamais de reconnaître sa valeur et de soutenir sa capacité d'agir.

Avec notre équipe et notre conseil d'administration, nous avons également posé des bases importantes pour l'avenir du MAQ, notamment à travers notre démarche de planification stratégique. Ce chemin parcouru ensemble nous a permis de mieux définir qui nous sommes, où nous voulons aller et surtout, comment nous pouvons contribuer à un impact collectif encore plus grand.

Je vous remercie sincèrement pour votre engagement et votre confiance. Un constat s'est imposé au fil de cette année : le MAQ doit continuer à rassembler, à créer des ponts et à mettre en relation les forces vives qui œuvrent en allaitement. C'est dans cette capacité à faire ensemble que réside une grande partie de notre potentiel.

Mettre les bases pour la suite est énergisant. Je vous souhaite maintenant de faire vivre cette nouvelle vision avec audace et de propulser le MAQ, ses membres et ses partenaires vers encore plus de synergie, de collaboration et d'impact pour les familles du Québec.

Isabelle Michaud-Létourneau

Directrice générale



4. Table des matières

1. Mot du conseil d'administration	3
2. Mot de la directrice	4
4. Table des matières	5
5. Liste des acronymes	6
6. Présentation de l'organisme	7
7. Valeurs.....	8
8. Constitution et siège social.....	8
9. Position féministe	9
10. Nos membres	10
11. Permanence	14
12. Bénévoles	15
13. Conseil d'administration	16
14. Comités de travail	17
15. Vie associative et engagement des membres	18
16. Rapport d'activités	25
17. Plaidoyer pour la protection de l'alimentation infantile	28
18. Influence et plaidoyer pour des environnements favorables à l'allaitement.	36
19. Compétences en allaitement des professionnelles de la santé	43
20. Médias et communications	45
21. Priorités 2026-2027	47
Annexe A – Rapport financier	48
Annexe B - Liste des membres au 30 juin 2026	56
Annexe C - Agir sur le cycle politique.....	58

5. Liste des acronymes

AGA	Assemblée générale annuelle
CA	Conseil d'administration
COCOGREN	Comité de Concertation des groupes d'entraide en allaitement
Code	Code international de commercialisation des substituts du lait maternel
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
GS-FAPS	Groupe stratégique pour la formation en allaitement des professionnelles de la santé
IAB	Initiative des amis des bébés
IBCLC	<i>International Board Certified Lactation Consultant</i> (consultante en lactation certifiée)
IBFAN	<i>International Baby Food Action Network</i> (Réseau international d'action pour l'alimentation infantile)
MAQ	Mouvement allaitement du Québec
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OCASSS	Organismes communautaires autonomes du domaine de la Santé et des Services sociaux
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PCN	Préparations commerciales pour nourrissons
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
RCA	Ressources communautaires en allaitement
RNR	Regroupement Naissances Respectées
RPQF	Réseau pour un Québec Famille
RQ-ACA	Réseau québécois de l'action communautaire autonome
SMAM	Semaine mondiale de l'allaitement maternel
WBTi	<i>World Breastfeeding Trends initiative</i> (Initiative mondiale sur les tendances de l'allaitement)

6. Présentation de l'organisme

Mission

Le Mouvement allaitement du Québec (MAQ) veut contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société. Dans de tels environnements, toutes les personnes et toutes les familles doivent être respectées et soutenues dans leur parcours d'allaitement et leurs situations concernant l'alimentation de leur enfant.

Le MAQ est un lieu de concertation indépendant ouvert à l'ensemble des personnes et des organisations qui adhèrent à ses principes.

Vision

Les femmes et les familles sont soutenues dans leur volonté d'amorcer et de poursuivre l'allaitement et le geste d'allaiter est facilité par des moyens concrets, et ce, par l'ensemble de la société, en tout temps et en tout lieu.

Axes stratégiques 2021-2026

- Consolider la visibilité et la stabilité de l'organisme
- Renforcer les stratégies de réseautage entre les acteurs liés aux environnements favorables à l'allaitement
- Exercer un rôle d'influence et de plaidoyer pour les environnements favorables à l'allaitement



7. Valeurs

Féminisme

Ensemble d'idées politiques, philosophiques et sociales cherchant à promouvoir les droits des femmes et leurs intérêts dans la société civile.

Bienveillance

Attitude de porter sur les personnes un regard aimant, compréhensif et sans jugement, en souhaitant qu'elles se sentent bien, et en y veillant.

Esprit de collaboration

Capacité d'écouter, de s'ouvrir aux idées des autres et de travailler ensemble pour atteindre un but commun, tout en privilégiant la réussite du groupe.

Créativité

Capacité à réaliser une production à la fois nouvelle, originale et adaptée au contexte et aux contraintes.

Bien commun

Ensemble de conditions favorisant la santé durable et l'épanouissement global de toutes les personnes qui constituent la société.

Rigueur

Combinaison de qualités, de comportements et de méthodes visant la cohérence, l'exactitude et l'excellence.

8. Constitution et siège social

Le MAQ a été fondé le 7 avril 2009.

Le MAQ est un organisme communautaire à but non lucratif constitué le 12 novembre 2013 en personne morale selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, immatriculé au Registre des entreprises du Québec sous le numéro 1169609360. Le MAQ est un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada depuis 2018, sous le numéro 724228929RR0001. Depuis le 1^{er} avril 2020, le siège social du MAQ est hébergé par le Centre québécois des services aux associations, dans la région de Montréal.

9. Position féministe

Adoptée par les membres le 12 septembre 2022

Le MAQ est un organisme féministe au sens où il reconnaît que l'allaitement est un geste typiquement posé par des femmes, bien qu'il puisse être posé par des personnes qui ne s'identifient pas au genre féminin. Toutefois, chaque individu doit être libre de définir cette féminité à sa manière.

Le MAQ reconnaît qu'allaiter va au-delà de nourrir son enfant. C'est un geste social posé dans un contexte de pressions et de discriminations multiples, lesquelles peuvent être accentuées lors de la période périnatale. De plus, l'allaitement peut être utilisé en tant que geste politique au sens de réappropriation du corps de la femme et d'autonomisation.

Le MAQ reconnaît qu'à la base, toutes les personnes ne sont pas outillées et soutenues également face à l'allaitement et à sa place dans la société. Les femmes ne devraient jamais être isolées ou brimées dans leur droit à une pleine participation sociétale du fait qu'elles allaitent. Dans cette perspective, il est essentiel de créer une culture favorable aux femmes qui désirent allaiter, et ce, tout en prenant conscience des réalités (personnelles, familiales, sociales...) et en respectant les différences culturelles. Soutenir les personnes qui allaitent est fondamental pour le bien-être des femmes, des familles et de la société. Le MAQ reconnaît que l'allaitement est une décision qui revient à la personne qui pose le geste.

Cependant, malgré son caractère universel et personnel, mettre en place des environnements favorables à l'allaitement est une responsabilité de société qui incombe à chaque organisation et à chaque individu. L'allaitement est une composante fondamentale du bien commun. Le soutien des femmes qui allaitent par la société en général est crucial dans la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes.



10. Nos membres

Les membres du MAQ sont des individus et des organisations qui adhèrent à sa mission et qui appuient sa déclaration de principes.

Membres individuelles

Les membres individuelles sont des personnes physiques qui doivent renouveler leur adhésion. Le choix entre la catégorie « membre délibérante » ou « membre consultative » appartient à chaque individu, excepté s'il y a un contrat avec le MAQ, et ce, afin d'éviter tout conflit d'intérêts.

Membres partenaires

Les membres partenaires sont des organisations. L'adhésion d'une membre partenaire est en vigueur à partir de son acceptation par le conseil d'administration et jusqu'à sa révocation par ladite organisation, à moins que celle-ci ne fasse l'objet d'une suspension ou d'une expulsion. Chaque membre partenaire désigne une ou deux représentantes permanentes et peut avoir jusqu'à deux représentantes d'assemblées.

Les membres partenaires délibérantes peuvent être :

- Une ressource communautaire
- Une association ou un ordre professionnel
- Une entité du réseau de la santé et des services sociaux indépendant du réseau public
- Une entité du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur indépendant du réseau public
- Une association étudiante

Les membres partenaires consultatives peuvent être :

- Une entité du réseau de la santé et des services sociaux dépendant du réseau public
- Une entité du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur dépendant du réseau public

Seules les membres individuelles et les représentantes des membres partenaires qui ont le droit de vote sont éligibles au conseil d'administration.

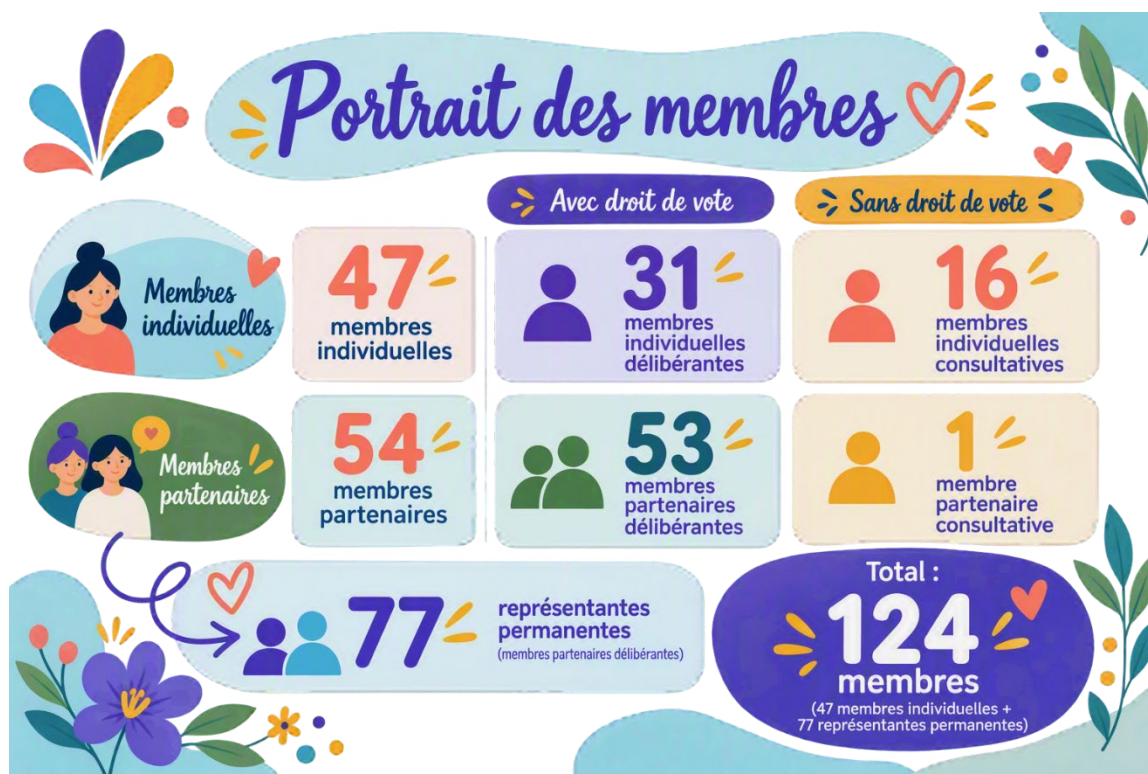
Portrait des membres au 30 juin 2026

Le MAQ regroupait cette année **47 membres individuelles** et **54 organisations partenaires**.

Les organisations partenaires étaient représentées par **77 représentantes permanentes**, portant à **124 le nombre total de personnes membres** (membres individuelles et représentantes permanentes) engagées dans la vie associative du MAQ.

Parmi les membres individuelles, 31 détenaient un droit de vote et 16 avaient un statut consultatif. Du côté des organisations partenaires, 43 étaient délibérantes et une était consultative.

Figure 1. Portrait des membres au 30 juin 2026

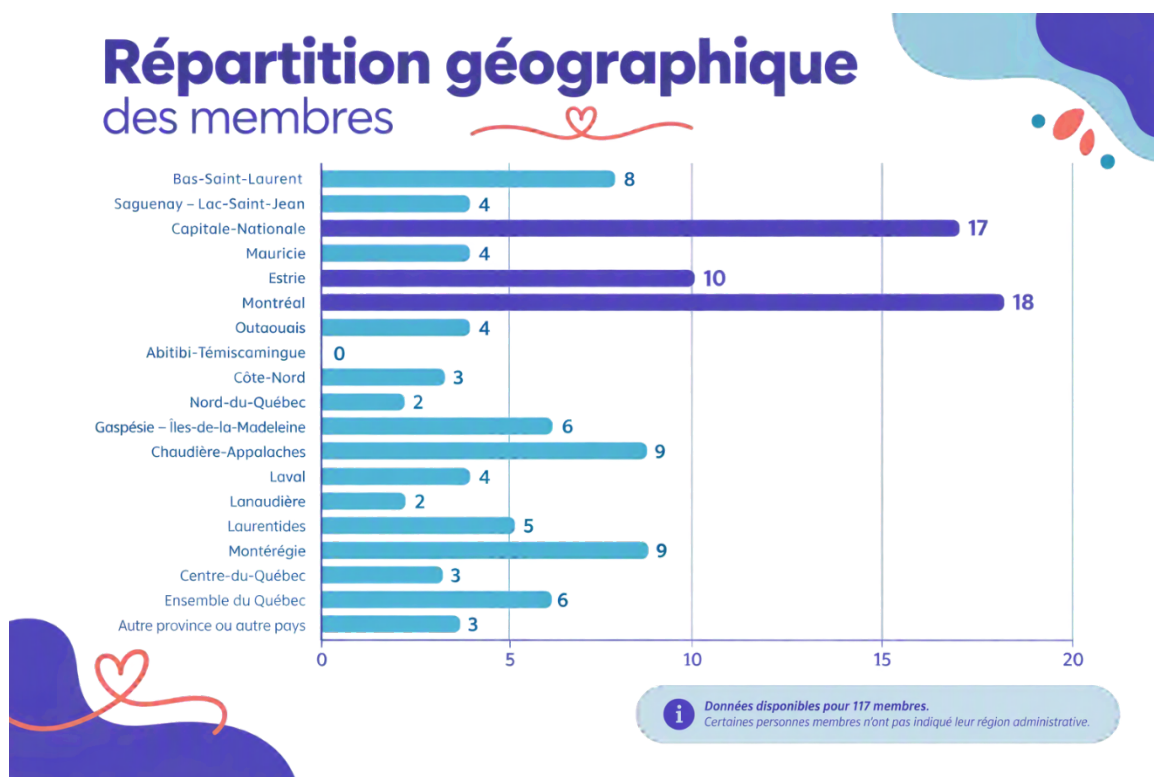


Répartition géographique des membres

La répartition géographique des membres du MAQ témoigne d'une présence qui s'étend à l'ensemble du territoire québécois. Bien que certaines régions métropolitaines et centrales regroupent une plus forte concentration de membres, le réseau est également représenté dans plusieurs autres régions, reflétant un engagement diversifié envers la promotion, le soutien et la protection de l'allaitement.

Cette diversité géographique favorise le partage d'expertises, la prise en compte des réalités régionales et le développement d'actions adaptées aux besoins des familles à travers le Québec.

Figure 2. Répartition géographique des membres au 30 juin 2026



Notes : les données sur la provenance géographique ne couvrent pas l'ensemble des membres. Le nombre de membres indiqué pour les différentes régions est donc inférieur au nombre total de membres.

Cotisation 2026-2027

La fin de l'exercice financier du MAQ est le 30 juin, mais la cotisation couvre la période du 1er avril au 31 mars. Certaines mesures sont prises afin que cette cotisation ne soit pas un frein à l'adhésion.

- Les étudiantes ne sont pas tenues de payer une cotisation.
- Les ressources communautaires recevant moins de 30 000 \$ de financement récurrent sont exonérées d'office.
- Toute autre organisation peut demander une dispense de sa cotisation.
- Les associations étudiantes sont exonérées de la cotisation.
- Les membres qui adhèrent entre le 1er janvier et le 31 mars sont dispensées de cotisation pour l'exercice suivant.

Membres individuelles

(tarifs depuis le 1er avril 2022)

Tarif normal

25\$

Récipiendaires du prix Micheline

Beaudry

Exonération

Membres partenaires

(tarifs depuis le 1er avril 2022)

Organismes communautaires

60\$

Associations ou ordres professionnels

120\$

Associations étudiantes

Exonération

Entités du réseau de la santé et des services sociaux

120\$

Autres entités du système d'éducation

120\$

11. Permanence



Isabelle Michaud-Létourneau
Directrice générale



Ashley Ménard
Coordonnatrice de projets



Nolwenn Franchet
Coordonnatrice de projets



Anaëlle Dubuc
Coordonnatrice de projets



Camille Poulin
Coordonnatrice de projets

Cette année, l'équipe du MAQ a travaillé avec engagement à la réalisation des nombreux projets et activités de l'organisme. Grâce à la complémentarité de leurs expertises et à une collaboration étroite avec les membres et les partenaires, les membres de l'équipe ont contribué au développement et au rayonnement de la mission du MAQ à travers le Québec.

Au cours de l'exercice, une autre personne a fait partie de l'équipe du MAQ.

- Lydia Thibeault, coordonnatrice de projets

Merci Lydia pour ton engagement au MAQ!



12. Bénévoles

L'apport des membres est essentiel à la réalisation de la mission du MAQ. Elles apportent des points de vue divers et complémentaires grâce à leur formation, leur profession ou leur expérience personnelle. Elles détiennent une expertise ou une connaissance du terrain qui assure la qualité et la rigueur des outils et des documents produits par le MAQ, ainsi que la justesse des interventions.

La grande majorité des heures de bénévolat sont données par des membres individuelles ou représentantes permanentes d'une membre partenaire. Certaines représentantes de membres partenaires participent aux travaux du MAQ sur leur temps de travail. Toutefois, ces heures sont considérées comme du bénévolat pour le MAQ puisqu'il s'agit d'une contribution de la communauté et que le MAQ n'offre aucune contrepartie.

Certaines membres et partenaires participent ponctuellement aux projets du MAQ ou à une assemblée, contribuant ainsi à la vie associative et à la concertation.

Au cours de l'exercice 2026-2027, 129 personnes ont offert plus de 800 heures de bénévolat au MAQ. Un très grand merci à vous!

Figure 3. Portrait du bénévolat 2025-2026



13. Conseil d'administration

Le conseil d'administration a poursuivi son rôle de gouvernance et d'orientation tout au long de l'année, en accompagnant l'équipe dans la réalisation de la mission et des priorités du MAQ. Au cours de l'exercice 2025-2026, le conseil d'administration a tenu 15 rencontres en webinaire. Certaines administratrices ont également eu l'occasion de se réunir en présentiel lors de deux lacs-à-l'épaule, des moments privilégiés pour approfondir les discussions, renforcer la cohésion du groupe et réfléchir aux orientations futures du MAQ.

En juin 2026, nous avons eu le plaisir d'accueillir Micheline Beaudry et Suzanne Dionne au conseil d'administration à titre de membres cooptées. Leur grande expérience, leur générosité et leur engagement de longue date en allaitement viennent enrichir les réflexions du MAQ.

Figure 4. Composition du conseil d'administration au 30 juin 2026



Le MAQ remercie chaleureusement l'ensemble des administratrices pour le temps, l'énergie et la rigueur qu'elles consacrent à la gouvernance de l'organisme.

Au cours de l'exercice, deux autres personnes ont fait partie du Conseil d'administration.

- Véronique Laberge-Gaudin
- Anny-Pier Tremblay



Nous les remercions grandement pour leur engagement!

14. Comités de travail

Au cours de l'année 2025-2026, le MAQ a poursuivi sa participation à différents espaces de concertation et de collaboration tout en amorçant une réflexion sur l'évolution de ses comités de travail. Certains comités thématiques ont ainsi été mis en pause afin de permettre une révision de leur mandat et de leur fonctionnement, dans une perspective de renouvellement et d'arrimage avec les priorités organisationnelles.

Le MAQ est demeuré activement engagé au sein du Groupe de travail sur le Code au Canada, qui rassemble des personnes et des organisations engagées dans la protection de l'alimentation infantile et la surveillance de l'application du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel.

Le MAQ participe également à l'équipe de travail du WBTi Canada (*World Breastfeeding Trends Initiative*), contribuant aux travaux visant à documenter et à améliorer les politiques et pratiques favorables à l'allaitement au pays.

Sur la scène internationale, le MAQ a poursuivi l'animation du Groupe de travail France-Québec en allaitement, un espace d'échange et de partage d'expertise qui favorise les liens entre les personnes et les organisations engagées des deux côtés de l'Atlantique.



Relance de plusieurs comités pour 2026-2027

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique « Vers 2032! », le MAQ amorce également la relance de plusieurs comités et espaces de travail collaboratif. Ces démarches permettront notamment de soutenir les projets liés aux ressources communautaires en allaitement ainsi que les actions visant la protection de l'alimentation infantile et l'application du Code. L'engagement des membres et des partenaires demeurera au cœur de ces travaux afin de renforcer la capacité collective d'agir en faveur de la mission du MAQ.

15. Vie associative et engagement des membres

Vers 2032! Une réflexion collective sur l'avenir du MAQ

L'année 2025-2026 a été marquée par la poursuite de la démarche de planification stratégique du MAQ. Lancée à l'automne 2025 à la suite de l'assemblée générale annuelle, cette réflexion a permis de réunir les membres, partenaires et collaboratrices de l'organisme autour d'une question centrale : comment orienter le MAQ pour répondre aux défis et aux opportunités des prochaines années?



Tout au long de l'année, différentes activités de consultation, d'échange et d'analyse ont contribué à nourrir cette démarche. Les réflexions ont porté tant sur l'évolution du contexte entourant l'allaitement que sur le rôle du MAQ, ses forces, ses priorités et son potentiel de mobilisation.

Ce travail collectif a mené à l'élaboration du plan stratégique « Vers 2032! », qui guidera les actions de l'organisme pour les prochaines années. Cette démarche a permis de réaffirmer l'importance de la collaboration, de l'engagement des membres et de la force du réseau dans la réalisation de la mission du MAQ.

Suite et perspectives

La mise en œuvre du plan stratégique 2026-2032 guidera les actions du MAQ pour les prochaines années. Des mécanismes de suivi et d'évaluation seront mis en place pour mesurer les progrès vers l'atteinte des trois cibles stratégiques.

Assemblée générale annuelle 2025

Le 17 octobre 2025, les membres du Mouvement allaitement du Québec se sont réunies à Lévis, en formule hybride, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle.



Cette rencontre a permis de rassembler 57 participantes et participants et de compter sur une représentation diversifiée des membres individuelles et des organisations partenaires.

L'assemblée a constitué un moment privilégié pour faire le bilan de l'année, échanger sur les réalisations de l'organisme et exercer la gouvernance démocratique du MAQ. Les membres ont notamment procédé à l'élection d'un conseil d'administration composé d'administratrices engagées et mobilisées, prêtes à contribuer activement à la poursuite de la mission de l'organisme.

À la suite de l'AGA, les participantes ont pris part à un atelier marquant le lancement de la démarche de planification stratégique du MAQ. Cette activité a permis de recueillir les réflexions, les aspirations et les idées des membres en vue de définir collectivement les orientations qui guideront l'organisme au cours des prochaines années.

Dans une atmosphère à la fois conviviale et dynamique, la rencontre a donné lieu à de nombreux échanges enrichissants. La participation active des membres, la qualité des discussions et le plaisir partagé tout au long de la journée ont fait de cet événement un moment fort de la vie associative du MAQ.

Rencontre bilan de mi-année

Le 5 mai 2026, le MAQ a tenu une rencontre bilan de mi-année en formule virtuelle afin de présenter l'avancement des travaux réalisés depuis le début de l'exercice. Cette activité d'une durée d'une heure a réuni 28 personnes.



Ces rencontres permettent de maintenir un lien régulier avec les membres, de les informer de l'évolution des dossiers en cours et de favoriser leur engagement dans les actions du MAQ. Elles constituent également une occasion privilégiée de créer des ponts entre les partenaires locaux, régionaux et nationaux, contribuant ainsi au développement d'une vision commune et à la mise en œuvre d'environnements toujours plus favorables à l'allaitement.

Rencontres avec les membres

Au cours de l'exercice 2025-2026, le MAQ a tenu 5 rencontres destinées à ses membres et partenaires du milieu : 2 rencontres exclusivement réservées aux membres et 3 rencontres avec les ressources communautaires en allaitement (RCA). Ces

Se retrouver
pour avancer ensemble



temps d'échange, répartis à travers l'année, ont permis de présenter la situation de l'organisation, de répondre aux questions des membres et de recueillir leurs perspectives pour orienter la planification stratégique et sonder les membres sur des enjeux spécifiques.

Les rencontres *Se retrouver pour avancer ensemble*, ont notamment offert un espace de dialogue pour préparer collectivement les prochaines étapes du travail du MAQ. Ces initiatives témoignent de l'engagement de l'organisation à maintenir une communication transparente et régulière avec l'ensemble de son réseau.



Communication avec les membres

Tout au long de l'année, le MAQ a maintenu des communications régulières avec ses membres, partenaires et allié·e·s afin de favoriser la circulation de l'information, le partage des connaissances et la mobilisation autour des enjeux liés à l'allaitement.

Infolettres

Au cours de l'exercice, 6 infolettres ont été diffusées à près de 2 400 personnes chacune, avec un taux d'ouverture moyen d'environ 45 %. Ces communications ont permis de faire connaître les travaux du MAQ, de mettre en lumière les initiatives de ses membres et partenaires, ainsi que de partager des informations pertinentes liées à l'actualité politique, scientifique et communautaire.



Courriels aux membres

Le MAQ a également envoyé 14 courriels ciblés aux membres au cours de l'année, affichant un taux d'ouverture moyen d'environ 67 %. Ces communications visaient notamment à sonder les membres, à les inviter à participer à des présentations ou à des espaces de concertation, ainsi qu'à les informer d'occasions de financement, de collaboration et d'engagement au sein du réseau. Par ces différents moyens de communication, le MAQ poursuit son objectif de maintenir un réseau dynamique, informé et engagé, tout en renforçant les liens entre les personnes et les organisations qui contribuent à des environnements favorables à l'allaitement.



Prix Micheline-Beaudry 2025



Le Prix Micheline-Beaudry 2025 a été décerné à la Dre Suzanne Dionne, en reconnaissance de sa contribution remarquable au domaine de l'allaitement et de la santé périnatale.

Médecin aujourd'hui retraitée, Dre Dionne a consacré une grande partie de sa carrière à soutenir les mères, les nourrissons et les familles, tout en contribuant au développement des connaissances et des meilleures pratiques en allaitement auprès des professionnel·le·s de la santé. Reconnue pour son expertise, sa générosité et sa rigueur, elle a marqué son milieu par son engagement constant envers des soins respectueux, humains et centrés sur les besoins des familles.

Son engagement de longue date au sein de l'Initiative des amis des bébés témoigne de sa volonté de faire progresser des pratiques favorables à l'allaitement et à la santé maternelle et infantile. Au fil des années, son leadership, son accompagnement et son apport exceptionnel ont inspiré de nombreuses personnes œuvrant auprès des familles.

Par cette distinction, le MAQ souhaite souligner l'empreinte durable laissée par Dre Suzanne Dionne ainsi que l'apport précieux de son travail au rayonnement et à l'avancement de l'allaitement au Québec.



Adhésion à des associations de services



Affiliations à des regroupements



Partenariats et collaborations

Au cours de l'exercice 2025-2026, le MAQ a consolidé son réseau de partenaires et établi de nouvelles collaborations stratégiques, en cohérence avec son rôle de carrefour de mobilisation et de courtage de connaissances.

Nouvelles expertises mobilisées

Trois nouvelles collaborations ont particulièrement renforcé la capacité d'action du MAQ :

- Collaboration avec Elisabeth Sterken, experte de référence en mise en oeuvre et suivi du Code au Canada, pour un accompagnement stratégique sur les dossiers prioritaires : consultations de Santé Canada, travaux du Codex Alimentarius, WBTi et développement d'activités de formation sur le Code.
- Collaboration avec Safely Fed Canada, par l'entremise de Jodine Chase, pour approfondir les enjeux liés à l'alimentation des nourrissons et jeunes enfants en contexte d'urgence (IYCF-E) et développer un projet structurant de préparation du Québec aux urgences touchant l'alimentation infantile.
- Collaboration avec Chantal Bayard, chercheuse spécialisée dans l'analyse des stratégies de marketing numérique de l'industrie des substituts du lait maternel, pour documenter ces pratiques dans le contexte québécois et canadien et développer des outils de transfert de connaissances.

Réseaux de concertation

Le MAQ a maintenu sa participation active dans de nombreux réseaux de concertation liés à la périnatalité, à la santé des femmes et aux droits des familles, notamment :

- Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP)
- Concertation en périnatalité (COFAQ)
- Grand Équilibre (CCFTÉ)
- Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF)
- International Baby Food Action Network (IBFAN et *Citizens for the Code and BFI*)
- Club Sexu - nouveau partenariat en cours d'exercice



16. Rapport d'activités

Conciliation allaitement-travail-étude

Le MAQ joue un rôle actif dans la conciliation allaitement-travail-études en développant des outils, des formations et des collaborations qui favorisent la mise en place d'environnements favorables à l'allaitement dans les milieux de travail, d'études, de garde, de même que dans les municipalités. Cette conciliation demeure un enjeu déterminant pour les familles québécoises, qui doivent composer avec des réalités souvent complexes pour poursuivre l'allaitement tout en répondant aux exigences de leurs multiples occupations.

Appel à projets : Faciliter la conciliation allaitement-travail-études

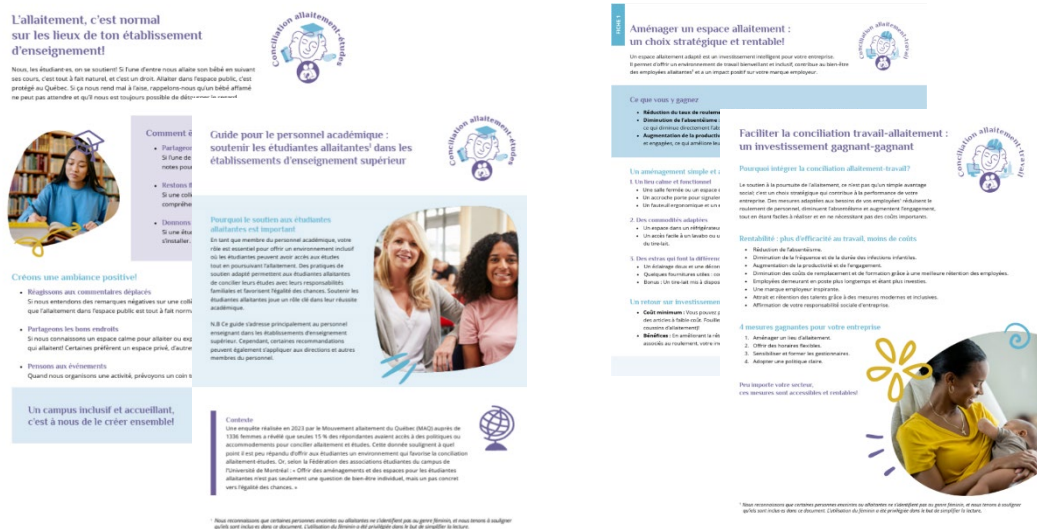
Avec l'appui financier de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) du gouvernement du Québec, le MAQ a lancé, au cours des dernières années, trois appels de projets visant à soutenir le développement et la consolidation d'environnements favorables à l'allaitement dans les milieux d'enseignement et de travail. Au cours de l'exercice 2025-2026, les travaux liés au troisième et dernier appel de projets se sont conclus. Lancé en 2024-2025, cet appel avait suscité un vif intérêt. Ces initiatives contribuent à créer des milieux plus accueillants et soutenant pour les personnes qui allaitent, favorisant ainsi l'initiation et la poursuite de l'allaitement à la suite du retour aux études ou au travail.



Tour d'horizon: Besoins des familles allaitantes en service de garde

En collaboration avec la Fédération Nourri-Source et Ma place au travail, le MAQ a tenu le dernier d'une série de trois tours d'horizon. Ce webinaire était consacré aux besoins des familles allaitantes lors de l'entrée de l'enfant en service de garde. Elle a permis de mieux documenter leurs réalités, de faire ressortir les enjeux rencontrés et d'échanger sur les pistes permettant de mieux soutenir la poursuite de l'allaitement dans les services de garde.

Trousses conciliation allaitement-travail-étude



Après plusieurs mois de travail, le MAQ a lancé deux nouvelles ressources visant à soutenir la création d'environnements favorables à l'allaitement : la Trousse de conciliation allaitement-travail et la Trousse de conciliation allaitement-études.

Réalisées grâce au financement du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), à la contribution d'un comité de membres et d'une coordonnatrice de projet anciennement au MAQ, Marie-Michèle Patry-Gobeil, ces trousse proposent des outils concrets pour mieux soutenir les personnes allaitantes dans leur parcours professionnel ou scolaire.

Les deux trousse ont été présentées aux représentantes et représentants du MSSS le 28 janvier 2026, où elles ont reçu un accueil favorable et enthousiaste.



Participation au Grand Équilibre (avril 2026)

Participation de trois membres de l'équipe du MAQ à ce grand rassemblement portant sur la conciliation famille, travail, études et proche aidance de la Coalition canadienne pour la conciliation famille-travail-études (CCFTÉ). Les membres de l'équipe ont pu assister aux conférences, tenir un kiosque pour faire connaître la mission et les outils du MAQ, et développer des liens avec d'autres organisations œuvrant pour une plus grande conciliation famille-travail-études-proche aidance.

Formation des conseillères Concilivi (janvier 2026)

Formation sur la conciliation allaitement-travail développée sur mesure et dispensée par le MAQ à l'ensemble des conseillères Concilivi, combinant des activités préparatoires autonomes et deux heures de session synchrone en virtuel. La formation visait à outiller les conseillères pour reconnaître les mythes et craintes des employeurs, distinguer protection et promotion de l'allaitement, présenter les avantages collectifs de la conciliation, et utiliser la Trousse de conciliation allaitement-travail du MAQ dans leurs accompagnements. Les résultats des sondages pré et post-formation montrent une amélioration marquée du sentiment de compétence des participantes. Les commentaires reçus ont souligné la pertinence et l'applicabilité directe des contenus.

Projet de formation RQCPE

Le MAQ a amorcé cette année une collaboration avec le RQCPE, le regroupement québécois des centres de la petite enfance, afin de développer une formation destinée aux CPE et aux bureaux coordonnateurs, dans le but d'outiller les milieux de garde éducative à l'enfance à devenir des environnements favorables à l'allaitement.

En juin 2026, le MAQ a amorcé une collaboration prometteuse avec le Regroupement des centres de la petite enfance de Québec et Chaudière-Appalaches (RCPEQC), qui représente plus de 230 installations et quelque 26 000 enfants. Cette alliance vise à rejoindre les équipes de garde comme environnements clés de soutien à l'allaitement, en leur donnant accès aux ressources pratiques développées par le MAQ. Une présentation destinée aux membres du RCPEQC est envisagée pour l'automne 2026, marquant ainsi une première étape concrète vers un partenariat durable au bénéfice des familles de la région.

17. Plaidoyer pour la protection de l'alimentation infantile

Le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel constitue un dossier central pour le MAQ. Adopté par l'Assemblée mondiale de la Santé en 1981, il encadre la commercialisation des substituts du lait maternel afin de protéger l'allaitement et d'assurer une nutrition sûre et adéquate aux nourrissons. Le MAQ s'est positionné comme un acteur incontournable de la mise en œuvre du Code au Québec et au Canada.

L'exercice 2025-2026 a été particulièrement dense sur le plan du plaidoyer et de la représentation dans ce dossier.

Un projet financé par la Fondation Lucie et André Chagnon

Le MAQ reçoit un appui financier de la Fondation Lucie et André Chagnon selon une entente triennale. La Fondation a reconduit son appui en 2024-2025 pour les 4 années suivantes.

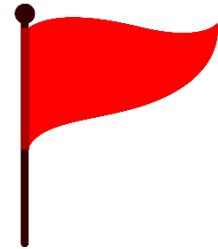
Avec le soutien de



Sensibilisation et formation sur le Code

Au cours de l'exercice 2025-2026, le MAQ a offert plusieurs activités de formation à différentes parties prenantes des milieux communautaire, professionnel et institutionnel, portant sur le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et sur les pratiques de commercialisation de l'industrie.

L'objectif était de favoriser l'acquisition de connaissances de base sur le Code et de sensibiliser les professionnelles et professionnels de la santé à certains « drapeaux rouges », afin de développer leurs réflexes pour repérer les situations pouvant constituer des manquements au Code.



- Congrès international francophone en allaitement et périnatalité
- Association québécoise des consultantes en lactation (AQC)
- Réseau des centres de ressources périnatales du Québec (RCRPQ)
- Comité régional en allaitement maternel de Montréal (CRAM)
- Réseau des professionnelles en allaitement du CISSS de Chaudière-Appalaches
- Fédération Nourri-Source

Ces formations ont permis de sensibiliser les participantes aux principes du Code, aux pratiques de commercialisation de l'industrie et aux enjeux liés à sa mise en oeuvre dans les différents milieux de pratique. Elles ont également contribué à renforcer les connaissances communes nécessaires à des actions concertées en faveur de la protection de l'alimentation infantile.

World Breastfeeding Trends Initiative (WBTi)

Le MAQ a poursuivi sa participation aux travaux du *World Breastfeeding Trends Initiative* (WBTi) aux échelles canadienne et québécoise. Cet outil international reconnu permet d'évaluer les politiques, programmes et mécanismes de soutien à l'allaitement et à l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, et d'identifier les forces, lacunes et priorités d'action.

Le MAQ a contribué aux travaux de collecte et d'analyse de données, aux échanges entre partenaires, et aux réflexions sur plusieurs indicateurs du WBTi, notamment ceux liés à la mise en œuvre du Code, aux mécanismes de suivi et aux politiques soutenant l'alimentation infantile. Ces travaux ont renforcé la compréhension du MAQ des enjeux systémiques touchant la protection de l'alimentation infantile au Québec et au Canada.

Les résultats du WBTi Canada et du WBTi Québec seront diffusés en 2026-2027 et contribueront à orienter les priorités de plaidoyer.

Groupe de travail canadien sur le Code

Le MAQ a poursuivi son rôle de coordination et d'animation du Groupe de travail canadien sur le Code (*Canadian Code Working Group*), espace de collaboration réunissant des organisations préoccupées par la mise en œuvre du Code et la protection de l'alimentation infantile à l'échelle canadienne. Le groupe a favorisé le partage d'information, l'identification d'enjeux émergents et la concertation entre membres. Des démarches conjointes ont été menées auprès de Santé Canada et de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour obtenir des clarifications sur des enjeux d'innocuité alimentaire concernant les produits destinés aux nourrissons.



Consultations de Santé Canada — dépôt de mémoires

Le MAQ a participé à trois processus consultatifs distincts menés par Santé Canada au cours de l'exercice

1. Révision des lignes directrices sur la nutrition des nourrissons nés à terme et en santé âgés de 0 à 6 mois :

le MAQ a participé à cette consultation menée par Santé Canada et a organisé une série de rencontres réunissant des actrices de la nutrition infantile pour discuter des données probantes les plus récentes et des réalités observées sur le terrain. Suite à ces échanges, le MAQ a déposé un mémoire contenant plusieurs recommandations. Il a notamment soulevé des préoccupations concernant une recommandation qui pourrait interférer avec l'objectif d'allaitement exclusif jusqu'à l'âge de six mois. Bien que les données scientifiques appuient l'introduction précoce de certains allergènes tels que l'arachide et l'œuf, le MAQ a souligné que les preuves demeurent limitées et non concluantes en ce qui concerne les protéines que l'on retrouve dans le lait de vache. Dans ce contexte, le mémoire recommande d'assurer une meilleure cohérence entre les lignes directrices relatives à la prévention des allergies et les recommandations canadiennes favorisant l'allaitement exclusif jusqu'à six mois.



2. Consultation sur l'approche fondée sur le risque pour l'autorisation d'aliments à des fins diététiques spéciales :

Le MAQ a participé à la consultation portant sur l'approche fondée sur le risque pour l'autorisation de mise en marché de produits visés par le Règlement sur les aliments et drogues. Cette démarche a favorisé la concertation entre des expertes canadiennes et québécoises provenant de différents secteurs d'expertise et a mené à la rédaction d'un second mémoire présentant les préoccupations et recommandations des partenaires mobilisés concernant les impacts potentiels de cette approche sur les produits destinés aux nourrissons et aux jeunes enfants.



3. Consultation sur la réalisation d'une analyse coûts-bénéfices dans le cadre de la modernisation des divisions 24 et 25 du Règlement sur les aliments et drogues : le MAQ a amorcé sa participation à la consultation de Santé Canada visant à soutenir la réalisation d'une analyse coûts-bénéfices dans le cadre de la modernisation des divisions 24 et 25 du Règlement sur les aliments et drogues. Cette consultation représente une occasion importante de faire valoir l'importance d'intégrer les effets sur la santé de la population dans l'évaluation des coûts et bénéfices des mesures réglementaires, en complément des considérations économiques touchant l'industrie. Le dépôt du mémoire sur cette consultation est prévu à la fin du mois de septembre 2026.



Participation à la 49e session du Codex Alimentarius (CCFL49)

Le MAQ a participé à la 49e session du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL49), tenue à Ottawa du 11 au 15 mai 2026. Cette rencontre internationale rassemble des représentants gouvernementaux, des experts, des organisations de la société civile et des représentants de l'industrie pour travailler à l'élaboration et à la révision de normes internationales en matière d'étiquetage alimentaire.

En collaboration avec l'IBFAN et le groupe *Citizens for the Code and BFI*, le MAQ a contribué aux discussions portant sur les directives relatives à l'étiquetage en contexte d'urgence et a promu l'intégration de mesures



favorables à la protection de l'allaitement dans les textes en développement. Cette participation a également renforcé les liens du MAQ avec des acteurs engagés dans la mise en œuvre du Code à l'échelle internationale.

Développement de la plateforme VIGIL

Afin de renforcer la collecte, l'analyse et la diffusion de données probantes sur les pratiques de commercialisation de l'industrie des substituts du lait maternel, le MAQ a amorcé le développement de VIGIL, une plateforme numérique de surveillance du Code.



La plateforme repose sur trois fonctions complémentaires : la surveillance de la sphère numérique à l'aide d'outils d'intelligence artificielle afin de repérer et documenter les pratiques de marketing visées par le Code, un mécanisme de signalement permettant aux personnes et aux organisations de rapporter des manquements observés hors de l'environnement numérique, ainsi qu'un carrefour d'apprentissage regroupant des ressources éducatives et des outils de soutien à l'application du Code.

Par la production de données primaires et le développement d'outils de documentation et de formation, VIGIL vise à renforcer la capacité des acteurs concernés à comprendre l'ampleur des pratiques de marketing, à soutenir les démarches de plaidoyer fondées sur des données probantes et à appuyer les réflexions entourant l'amélioration des cadres réglementaires. Des discussions ont également été amorcées avec le MSSS afin d'explorer des possibilités de collaboration pour le déploiement et la valorisation des données produites.

Actualisation de l'analyse du cadre législatif et réglementaire canadien et québécois

Afin de renforcer les fondements juridiques de sa stratégie de plaidoyer, le MAQ a entrepris l'actualisation de son analyse du cadre législatif et réglementaire encadrant la mise en œuvre du Code au Canada et au Québec. L'actualisation a débuté au cours de l'exercice 2025-2026, mais s'est terminée à l'été 2026.

Réalisé en collaboration avec le Centre for Health Science and Law (CHSL), ce projet vise à documenter de façon approfondie les leviers législatifs, réglementaires et administratifs susceptibles de favoriser une meilleure application du Code. Cette démarche permettra non seulement d'actualiser l'analyse des dispositions déjà recensées dans les lois et règlements fédéraux et provinciaux, mais également d'identifier les mécanismes de changement les plus susceptibles de conduire à des avancées concrètes. L'exercice vise notamment à préciser les rôles des différentes instances gouvernementales, à évaluer la faisabilité juridique de diverses options d'intervention et à identifier les parcours décisionnels les plus propices à l'adoption de mesures renforçant l'encadrement du marketing des substituts du lait maternel.

Formation sur la communication d'influence

Le 5 juin 2026, le MAQ a organisé une activité de formation intitulée « La communication d'influence : comment convaincre et rallier ? », animée par Fannie Dagenais. Cette activité a réuni plusieurs organisations alliées et des partenaires potentiels de différents secteurs. Elle visait à renforcer les capacités collectives en communication stratégique, en mobilisation et en plaidoyer, et à favoriser les liens entre organisations partageant un intérêt pour la protection de l'alimentation infantile.



Organisation d'un événement mobilisateur autour du Code

Afin de renforcer la concertation entre les parties prenantes concernées par la protection de l'alimentation infantile, le MAQ a amorcé les travaux préparatoires en vue de l'organisation d'un événement d'envergure consacré au Code dans le cadre de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel (SMAM) 2027.

Cette démarche est menée en collaboration avec plusieurs partenaires et actrices clés provenant des milieux communautaire, professionnel, institutionnel et de la recherche. Au cours de l'année, des travaux ont été amorcés pour mettre en place la gouvernance de l'événement, y compris la création d'un comité organisateur et d'un comité avisé. Les mandats, le fonctionnement et les priorités de ces instances seront élaborés de manière participative avec les personnes engagées.

L'événement vise à créer un espace d'échange et de mobilisation permettant d'identifier les meilleures pratiques en matière de protection de l'alimentation infantile et de coconstruire une vision commune des actions à privilégier au Québec. À terme, cette initiative pourrait contribuer à l'élaboration d'un plan d'action concerté visant à soutenir la mise en œuvre du Code et à renforcer les environnements favorables à l'allaitement.

Semaine mondiale de l'allaitement maternel (SMAM)

Dans le cadre de la SMAM, le MAQ a collaboré avec la *World Alliance for Breastfeeding Action* (WABA) afin d'adapter officiellement en français du Québec le slogan et le logo de la campagne. Au printemps, le MAQ a également mis sur pied un comité SMAM chargé d'orienter ses stratégies et ses actions en vue de cette importante campagne annuelle



18. Influence et plaidoyer pour des environnements favorables à l'allaitement

Route du lait

Le MAQ poursuit son travail afin d'améliorer la Route du lait et d'en faciliter le fonctionnement. Plusieurs rencontres avec des organismes membres ont permis de mieux comprendre leurs besoins et d'apporter des améliorations à l'initiative. Des échanges avec le développeur de l'application se poursuivent également afin de résoudre les difficultés techniques qui peuvent survenir à la suite de certaines mises à jour et d'assurer le bon fonctionnement de l'outil. Le MAQ a par ailleurs eu plusieurs échanges avec des partenaires de la Chaudière-Appalaches et se réjouit de l'ajout d'une Route du lait pour cette région dans l'application mobile. Malgré ces avancées, la gestion et le développement de la Route du lait demeurent un défi, puisque le MAQ ne bénéficie d'aucun financement spécifique pour en assurer la gestion, une réalité particulièrement exigeante pour une petite équipe.

Déjeuner Rotary

Le 24 avril 2026, le MAQ a été invité à prendre la parole lors d'un déjeuner du Club Rotary de Val Bélair. Cette rencontre, ancrée dans un lien de longue date entre notre directrice générale et le Club Rotary, a été l'occasion de présenter la mission du MAQ, la notion d'environnements favorables à l'allaitement ainsi que les leviers concrets dont disposent organisations et individus pour soutenir les familles dans leur parcours en allaitement. Nous avons notamment mis en lumière le rôle déterminant des ressources communautaires en allaitement et l'importance de les soutenir durablement pour rejoindre les familles là où elles vivent. Les échanges ont été particulièrement riches : le Club Rotary de Val Bélair soutient déjà une ressource communautaire en allaitement dans sa communauté, illustrant de façon tangible comment le soutien de proximité contribue à rendre les environnements favorables à l'allaitement.



Rencontre politique avec le RPQF

Dans le cadre de la Semaine québécoise des familles en mai 2026, le MAQ a participé à l'espace collectif du Réseau pour un Québec Famille (RPQF), qui rassemblait une vingtaine d'organisations membres. La journée a offert de précieuses occasions de réseautage avec des acteurs clés du milieu communautaire, dont la Maison bleue, l'AHGCQ, l'AQCPE et le Regroupement pour la valorisation de la paternité, ouvrant des pistes de collaboration. Des rencontres avec les porte-parole des quatre partis représentés à l'Assemblée nationale ont également permis au MAQ de sensibiliser les élus à sa mission et d'identifier des canaux de représentation pour nos démarches de plaidoyer.

Mise en valeur des outils MAQ

Le MAQ développe, met à jour et diffuse une série d'outils destinés aux familles, aux professionnelles de la santé et aux partenaires. Ces ressources constituent un levier important de la mission de l'organisation.

Les outils du MAQ visent à procurer des ressources concrètes et accessibles pour soutenir l'allaitement dans divers contextes de vie, autant pour les familles que pour les professionnel-le-s qui les accompagnent.

Leur diffusion et leur appropriation, soutenues par une subvention spécifique octroyée au MAQ par le MSSS au cours de la dernière année, sont demeurées au cœur des efforts de mise en valeur. Un projet-pilote spécifique a été développé et déployé pour soutenir la promotion des outils du MAQ tout en renforçant ses liens avec les organismes communautaires œuvrant directement auprès des familles et en multipliant l'impact de ses actions.

Activités réalisées

Outils de sensibilisation sur le Code et l'alimentation infantile

Au cours de l'exercice, le MAQ a produit et diffusé plusieurs contenus de sensibilisation portant sur les pratiques de commercialisation de l'industrie des substituts du lait maternel, notamment à l'occasion de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel (SMAM). Des travaux ont également été menés pour développer de nouveaux outils pédagogiques liés au Code, y compris des fiches didactiques et des capsules de vulgarisation destinées à soutenir sa compréhension et son application dans les différents milieux de pratique.

En collaboration avec Chantal Bayard, des travaux ont été amorcés pour documenter les stratégies de marketing numérique de l'industrie dans le contexte québécois et canadien, afin de développer des outils de transfert de connaissances adaptés aux parents et aux professionnelles.

Bibliothèque virtuelle du MAQ

La collection de ressources consacrées au Code dans la bibliothèque numérique du MAQ a été mise à jour afin d'en faciliter l'accès et l'utilisation. Les ressources développées au cours des dernières années ont également été consolidées dans des espaces numériques collaboratifs accessibles aux partenaires stratégiques.



Fiches didactiques

Développement de huit fiches pour accompagner les outils du MAQ, soit :

- les quatre trousse de conciliation;
- les feuillets « *Protégeons l'allaitement : tout le monde a un rôle à jouer* »;
- la synthèse graphique « *L'effet protecteur de l'allaitement* »;
- les affiches « *Le respect de l'allaitement dans l'espace public* »; et
- les accroche-portes.



Refonte des pages Web associées aux trousseaux d'outils

Travaux de développement web avec la firme Basta Communications afin de créer un espace ergonomique et convivial pour héberger les quatre trousseaux d'outils du MAQ.



Capsules didactiques

Développement et tournage de sept capsules pour accompagner les outils, soit :

- la présentation générale du MAQ et de la bibliothèque virtuelle;
- les quatre trousseaux de conciliation;
- les feuillets « Protégeons l'allaitement : tout le monde a un rôle à jouer »;
- la synthèse graphique « L'effet protecteur de l'allaitement »;
- les affiches « Le respect de l'allaitement dans l'espace public »; et
- l'accroche-porte.

Une campagne de diffusion des capsules vidéo aura lieu à l'automne 2026.



Projet des agentes multiplicatrices

Le MAQ a lancé un projet visant à soutenir la diffusion et l'appropriation de ses outils auprès de cinq organismes communautaires en allaitement agissant comme agents multiplicateurs :

1. Chantelait (Québec)
2. Cible Famille Brandon (Lanaudière)
3. Entraide Sein-Pathique (Îles-de-la-Madeleine)
4. Les Relevailles de Montréal (Montréal)
5. Nourri-Source Bas-Saint-Laurent (Bas-Saint-Laurent)



Le projet a suscité un intérêt largement supérieur aux attentes, ce qui a nécessité une sélection rigoureuse parmi un grand nombre de candidatures de qualité.

Chaque organisme participant s'est engagé à :

- participer à une rencontre d'orientation;
- suivre deux blocs de formation de 3 heures chacun sur l'utilisation des outils du MAQ;
- expérimenter au moins une trousse de conciliation auprès d'au moins deux milieux;
- participer à la collecte de données pour soutenir l'évolution continue du projet.

Le MAQ offre un soutien humain (disponibilité envers les organismes participants tout au long du projet) et financier (octroi d'une bourse de 4 000\$ par organisme).

Le projet se conclura en octobre 2026. Un bilan des apprentissages réalisés permettra de dégager les principaux leviers et obstacles rencontrés par les organismes dans leur démarche d'accompagnement des milieux. Les commentaires recueillis auprès des organismes participants serviront également à bonifier les outils du MAQ. À plus long terme, le MAQ souhaite développer une formation pérenne et accessible pour les organismes communautaires souhaitant s'approprier ses outils, et diffuser les résultats de ce projet afin d'inspirer d'autres milieux à s'engager dans cette voie.

Accompagnement des milieux pilotes - Environnements favorables à l'allaitement

Grâce à une nouvelle subvention du MSSS d'une durée de deux ans, le MAQ est en développement d'un projet d'accompagnement pour une diversité de milieux (services de garde, municipalités, établissements d'enseignement et milieux de travail) dans leur démarche pour devenir des environnements favorables à l'allaitement. Cet accompagnement personnalisé vise à soutenir la mise en place de pratiques et de politiques concrètes, adaptées à la réalité de chaque milieu.

Le MAQ souhaite que ce projet permette de documenter les meilleures pratiques d'accompagnement des milieux, de bonifier ses outils, et de soutenir l'émergence de milieux inspirants pouvant encourager d'autres organisations à devenir des environnements favorables à l'allaitement.

Deux cohortes d'accompagnement sont prévues, pour un total de huit milieux accompagnés.

Au cours de l'exercice 2025-2026, l'équipe de travail a élaboré la documentation-cadre pour la mise en œuvre de ce projet, y compris : le cadre général du projet, l'échéancier, les guides d'entretien et les outils d'accompagnement. Les étapes suivantes prévoient la sélection des milieux-relais et le début de l'accompagnement.



Développement d'une initiative pour agir sur les normes sociales entourant l'allaitement

Au cours de l'exercice 2025-2026, le MAQ a développé un partenariat avec l'organisme Club Sexu pour concevoir une initiative de sensibilisation visant à rendre les environnements sociaux plus accueillants pour les personnes allaitantes.

Au-delà des politiques publiques et des pratiques commerciales de l'industrie, les normes sociales influencent profondément les décisions des familles en matière d'alimentation infantile. L'hypersexualisation des seins et certaines représentations sociales continuent de contribuer à rendre l'allaitement visible dans l'espace public socialement inconfortable pour certaines familles. Dans un contexte où l'industrie présente largement l'alimentation artificielle comme plus simple et compatible avec la vie quotidienne, le MAQ considère qu'il est nécessaire d'agir également sur ces barrières sociales.

Plutôt que de cibler les personnes allaitantes elles-mêmes, l'initiative s'adresse à leur entourage et à la population générale, en misant sur le rôle des alliés comme levier de transformation des normes sociales.

Activités réalisées

- Développement du partenariat avec Club Sexu.
- Amorce du développement d'une campagne de sensibilisation numérique, d'outils pédagogiques destinés aux milieux relais et d'activités de mobilisations visant à créer des environnements plus inclusifs et plus favorables à l'allaitement.
- Dépôt d'une demande de financement au secrétariat à la condition féminine.



19. Compétences en allaitement des professionnelles de la santé

Participation aux États généraux de la pratique sage-femme

En novembre 2025, Isabelle Michaud-Létourneau a participé aux États généraux de la pratique sage-femme, notamment au groupe de réflexion sur la formation des sages-femmes. Cette participation a permis de mieux comprendre les enjeux liés à la formation et aux compétences professionnelles, tout en apportant une perspective issue des travaux du MAQ sur la formation en allaitement.

Partenariat informel avec l'UQTR

Les travaux du comité formation ont contribué à la création du DESS en Approche interdisciplinaire avancée en allaitement à l'UQTR. Plusieurs étudiantes du programme ont participé aux activités du MAQ ou réalisé des projets en lien avec les services en allaitement. La directrice générale y enseigne également les trois derniers cours du programme. Des finissantes, engagées dans des rôles clés en allaitement au Québec, ont notamment contribué à la planification stratégique du MAQ. Le MAQ a aussi accueilli Camille Poulin, finissante de la première cohorte, au sein de son équipe. Ces liens favorisent la circulation des connaissances et la création de passerelles entre les milieux de formation, de pratique et communautaire.

Mobilisation autour des recommandations sur les allergies alimentaires et l'alimentation infantile

À l'automne 2025, le MAQ a été interpellé par des professionnelles de la santé au sujet de préoccupations entourant certaines recommandations sur les allergies alimentaires et l'alimentation du nourrisson. La directrice générale a mobilisé des expertises québécoises, canadiennes et internationales afin de mieux documenter les enjeux. Cette démarche a mené à un appel à l'action auprès de membres du MAQ et de partenaires en janvier 2026, contribuant à la soumission du MAQ à une consultation de Santé Canada et à la mobilisation de plusieurs acteurs.



Conférences et mobilisation des professionnels de la santé

En novembre 2025, la directrice générale a présenté les travaux du MAQ sur la formation en allaitement et les environnements favorables à l'allaitement lors de deux événements réunissant des professionnels de la santé du Québec, du Canada et de la francophonie. Lors de l'AGA de l'Association québécoise des consultantes en lactation (AQC), elle a présenté les travaux du GS-FAPS et les retombées de l'Avis interprofessionnel endossé par 13 ordres professionnels. Au Congrès international francophone en allaitement et périnatalité, elle a abordé le rôle du Code dans la protection des familles et l'importance de former les professionnels à reconnaître les influences commerciales. Ces présentations ont contribué au partage de l'expertise québécoise et au développement des connaissances des professionnels œuvrant en périnatalité et en allaitement.

Participation à des comités stratégiques en allaitement et en périnatalité

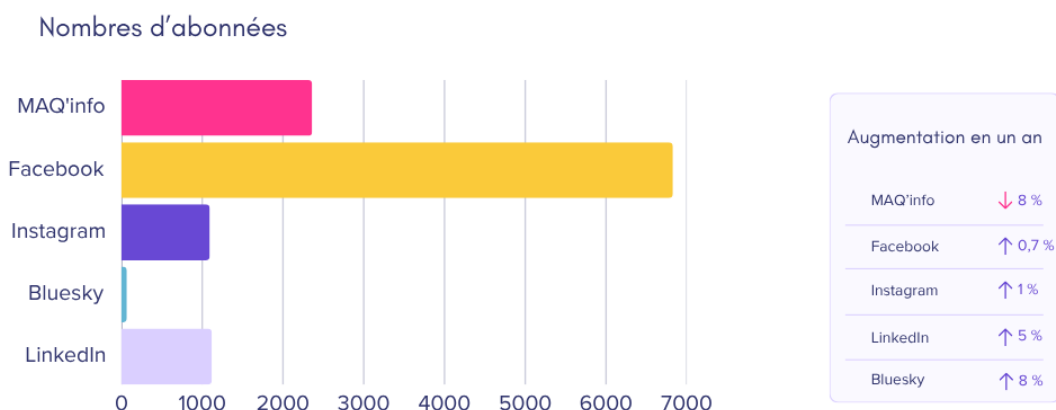
L'équipe du MAQ a assuré une participation à différents comités régionaux en allaitement afin de partager de l'information, de contribuer aux réflexions visant à améliorer les environnements favorables à l'allaitement et d'assurer une synergie entre les actions. À titre d'exemple, le MAQ a participé à des rencontres du Comité régional en allaitement de Montréal (CRAM) et du groupe tactique de l'Estrie. Le MAQ a également participé aux rencontres de la Concertation en périnatalité, facilitée par la Confédération des organismes de familles du Québec (COFAQ).



20. Médias et communications

Réseaux sociaux

Le MAQ poursuit ses efforts de rayonnement à travers plusieurs plateformes numériques. Au 30 juin 2026, sa communauté comptait près de **6 800 abonnés sur Facebook**, ainsi que plus de **2 400 abonnés à MAQ'info**. La majorité des plateformes ont connu une croissance au cours de l'année, notamment **Bluesky (+8 %)** et **LinkedIn (+5 %)**. Malgré une diminution de **8 %** des abonnements à MAQ'info, les différents canaux de communication du MAQ continuent de rejoindre un large public et de soutenir la diffusion d'information sur l'allaitement et les activités de l'organisme.



Site web

Le site Web du MAQ demeure une porte d'entrée importante pour les personnes à la recherche d'information et de ressources en allaitement. Au cours de l'exercice 2025-2026, le site a accueilli 11 967 utilisateurs et enregistré 23 769 vues de pages.

Parmi les contenus les plus consultés, on retrouve :

- Les hommes peuvent-ils allaiter?, un article de Kathleen Couillard, journaliste scientifique (3 763 vues);
- La page de téléchargement de l'application La Route du lait (2 483 vues);
- La page présentant les ressources de soutien en allaitement au Québec (1 219 vues);
- La page d'adhésion des membres (733 vues);
- La page consacrée à la Semaine mondiale de l'allaitement maternel (SMAM) (724 vues).

La page consacrée à la Formation nationale en allaitement destinée aux milieux d'enseignement a également suscité un intérêt important, avec plus de 400 vues au cours de l'année. Toutefois, des bris majeurs touchant les fichiers sources de cette formation ont empêché sa diffusion pendant une grande partie de l'exercice 2025-2026. Depuis mai 2026, le MAQ est en démarche auprès de Santé Québec afin de rétablir l'accès aux fichiers et de permettre la reprise de la diffusion de cette ressource essentielle.

L'année 2025-2026 a également été marquée par la mise en ligne de nouvelles pages consacrées aux trousseaux d'outils du MAQ. Déployées au printemps 2026, ces ressources n'ont été accessibles que pendant une partie de l'exercice. Nous prévoyons qu'elles susciteront un intérêt important et figureront parmi les contenus les plus consultés au cours de la prochaine année.



21. Priorités 2026-2027

Priorités 2026-2027

Les priorités orienteront les actions du MAQ au cours de la prochaine année. Elles reflètent les objectifs communs de l'équipe, du conseil d'administration, des membres et des partenaires pour poursuivre la mission du MAQ et répondre aux enjeux actuels liés aux environnements favorables à l'allaitement.

L'année 2026-2027 sera particulière puisqu'elle sera la première année de mise en œuvre du plan stratégique. Les priorités pour l'année à venir seront donc la mise en œuvre des 3 cibles. Le détail de la mise en œuvre des cibles sera déterminé dans les plans d'action et les plans de travail de l'équipe du MAQ, en respect de la capacité d'action de l'organisme.

Cible 1 – Faire progresser la compréhension et la mobilisation autour des environnements favorables à l'allaitement

- Axe 1 : Des publics-clés engagés et outillés dans l'établissement d'environnements favorables à l'allaitement.
- Axe 2 : Du personnel professionnel de la santé formé en allaitement et en alimentation infantile.
- Axe 3 : Convergence et synergie créée dans l'opérationnalisation de l'Initiative des amis des bébés (IAB) au Québec et au Canada.

Cible 2 – Poursuivre les actions pour des avancées législatives et politiques en nutrition infantile.

- Axe 4 : Des mesures de protection de l'allaitement et de l'alimentation infantile intégrées dans le cadre législatif québécois et canadien.
- Axe 5 : Des mesures intégrées dans l'action collective et gouvernementale pour rendre les environnements plus favorables à l'allaitement.

Cible 3 – Renforcer le positionnement du MAQ dans l'écosystème québécois et canadien.

- Axe 6 : Une capacité d'agir consolidée.
- Axe 7 : Une identité actualisée avec une portée d'action clarifiée.
- Axe 8 : Un espace vivant de mobilisation, de concertation et de participation.

Annexe A – Rapport financier

BENOIT DUBORD, CPA
COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ

668 RUE DE FRIBOURG
LAVAL, QC, H7K 3Y4
CEL: 514-827-9599
TEL: 450-668-9646
bdubord@videotron.ca

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
AU 30 JUIN 2026

Rapport de l'auditeur	1 & 2
États financiers	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 à 9

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2026

	<u>2026</u>		<u>2025</u>	
PRODUITS				
Subventions et financements publics récurrents (note 3)	164 770	\$	162 634	\$
Subventions et financements publics ponctuels (note 3)	50 113		247 000	
Subventions de fondations	329 500		321 156	
Cotisations de membres	3 310		5 720	
Dons	610		599	
Revenus d'activités	-		96	
Revenus d'intérêts	7 237		8 952	
Revenus divers	11 978		31 216	
	<u>567 518</u>		<u>777 373</u>	
CHARGES				
Honoraires contractuels	76 589		71 336	
Salaires et charges sociales	308 110		420 485	
Frais de promotion et de représentation	30 184		118 563	
Projets	80 315		188 065	
Renforcement des capacités	4 306		40 934	
Frais de réunions	4 643		1 585	
Frais de déplacement	22 120		6 529	
Frais de bureau	12 806		15 833	
Honoraires professionnels	18 875		3 449	
Assurances et taxes	2 361		2 117	
Frais bancaires	38		155	
	<u>560 347</u>		<u>869 051</u>	
Excédent des produits sur les charges	<u>7 171</u>	\$	<u>(91 678)</u>	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2026

	Affectés (note 5)	Non affectés	Total 2026	Total 2025	
Solde au début	169 681	(25 072)	144 609	236 287	\$
Excédent des produits sur les charges	-	7 171	7 171	(91 678)	
Affectations de l'exercice (note 5)	(149 581)	149 581	-	-	
Solde à la fin	20 100	131 680	151 780	144 609	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

BILAN

AU 30 JUIN 2026

	<u>2026</u>		<u>2025</u>	
ACTIF				
Actif à court terme				
Encaisse	253 638	\$	216 861	\$
Débiteurs	-		50 200	
Autres actifs	995		1 249	
Charges payées d'avance	<u>1 425</u>		<u>1 346</u>	
	<u>256 058</u>	\$	<u>269 656</u>	\$
 PASSIF				
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer	100 288	\$	121 957	\$
Revenus reportés	<u>3 990</u>		<u>3 090</u>	
	<u>104 278</u>		<u>125 047</u>	
 ACTIFS NETS				
Actifs nets non affectés	131 680		(25 072)	
Actifs nets affectés (note 5)	<u>20 100</u>		<u>169 681</u>	
	<u>151 780</u>		<u>144 609</u>	
	<u>256 058</u>	\$	<u>269 656</u>	\$

Pour le conseil d'administration,

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2026

	<u>2026</u>		<u>2025</u>
Activités de fonctionnement			
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	7 171	\$	(91 678)
			\$
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 4)	29 606		(79 662)
	<u>36 777</u>		<u>(171 340)</u>
 Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	 36 777		 (171 340)
Encaisse au début	<u>216 861</u>		<u>388 201</u>
Encaisse à la fin	<u>253 638</u>	\$	<u>216 861</u>
			\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2026

1. Description de l'organisme

Le Mouvement allaitement du Québec (ci-après, "MAQ") a été constitué le 12 novembre 2013 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Le MAQ est un organisme communautaire qui veut contribuer à rendre les environnements favorables à l'allaitement, et ce, dans un contexte de développement optimal des jeunes enfants et de bien-être des femmes, des familles et de la société.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptable canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus, ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits des activités d'autofinancement sont constatés lorsque les activités ont lieu.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers.

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2026

3. Subventions et financements publics

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)		
Programme de soutien des organismes communautaires (PSOC)	164 770 \$	122 509 \$
Programme de soutien des organismes communautaires (PSOC)	-	40 125
Direction générale de santé publique (DGSP)		
Plan d'action interministérielle 2025-2026 de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PA12-PGPS)	39 200	190 000
Marge discrétionnaire du ministre Christian Dubé	-	2 000
Projet promotion des services de soutien en allaitement	-	55 000
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale		
Concertation pour l'emploi/Soutien de gestion	10 913	-
	<u>214 883 \$</u>	<u>409 634 \$</u>

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2026

4. Flux de trésorerie

Variation nette des éléments hors caisse
du fonds de roulement :

	2026	2025
Débiteurs	50 200	\$ (50 200)
Autres actifs	254	616
Charges payées d'avance	(79)	(62)
Créditeurs	(21 669)	1 157
Revenus reportés	900	(31 173)
	<u>29 606</u>	<u>\$ (79 662)</u>

5. Actifs nets affectés

Lors de l'exercice se terminant le 30 juin 2026, le conseil d'administration a décidé d'utiliser les affectations de réserve pour le Code pour un total de 25 007 \$ ainsi que la réserve PGPS d'un montant de 122 983 \$ et de la réserve pour accès RCA d'un montant de 21 690 \$ pour un total de 169 681 \$, le conseil a aussi décidé d'augmenter la réserve Code d'un montant de 20 100 \$ ce qui donne un résultat net de la période se terminant le 30 juin 2026 de 149 581 \$;

Réserve PGPS	-	\$
Réserve Code	20 100	
Réserve pour Accès RCA	-	
	<u>20 100</u>	<u>\$</u>

6. Instruments financiers

Juste valeur

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs se rapproche de leur juste valeur, étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.

Annexe B - Liste des membres au 30 juin 2026

Prendre note que la liste de noms des membres individuelles est confidentielle. Vous trouverez ci-dessous les noms des organismes membres partenaires, présentés en ordre alphabétique.

1. Aidons-lait
2. Alima, centre de nutrition sociale périnatale
3. Allaitement Québec
4. Allaitement-Soleil
5. AQC - Association québécoise des consultantes en lactation certifiées
6. Association des parents-étudiants de l'Université Laval (APÉTUL)
7. À la Source Sept-Îles
8. Bedon & bout'chou
9. Centre de la Famille St-Pie
10. Centre Ressources Naissance Mauricie
11. Chantelait
12. Cible Famille Brandon
13. Cocogren
14. Coup de pouce nourrice
15. CRP Autour du bébé
16. CRP Les Relevailles de Montréal
17. Entraide Maternelle du Richelieu
18. Entraide Naturo-Lait
19. Entraide Sein-Pathique
20. Espace MAM
21. Espace-Famille Villeray
22. Famille à Coeur (CRP Le Préambule)
23. Fédération Nourri-Source
24. Initiative nationale pour le peau à peau et le portage des enfants (INPE)
25. Lait Source
26. Le Re-Lait Montmagny-L'Islet
27. Le petit train inc.
28. Ligue La Leche (LLL)
29. Maison de la Famille des Basques
30. Maison de la famille Éveil-Naissance

31. Maison de la famille Parenfant de Gaspé
32. Maison des Familles de La Matanie - Lait Douces Heures
33. Maison des Familles de Victoriaville
34. Maison des familles Haute-Gaspésie
35. Mamie-Lait
36. Mieux-Naitre à Laval
37. Mirador des marmots
38. Mouvement pour l'autonomie dans l'enfantement
39. Naissance-Renaissance Outaouais (NRO)
40. Nourri-Source Bas-St-Laurent
41. Nourri-Source Estrie
42. Nourri-Source Lanaudière
43. Nourri-Source Laurentides
44. Nourri-Source Laval
45. Nourri-Source Montréal
46. Nourri-Source Montérégie
47. Nourri-Source Saguenay-Lac-St-Jean
48. Parenssemble
49. Regroupement Naissances Respectées (RNR)
50. Regroupement pour la Valorisation de la Paternité
51. Ressources-Naissances
52. Sérénité Québec
53. Soutien Lactéa
54. Supportons-Lait

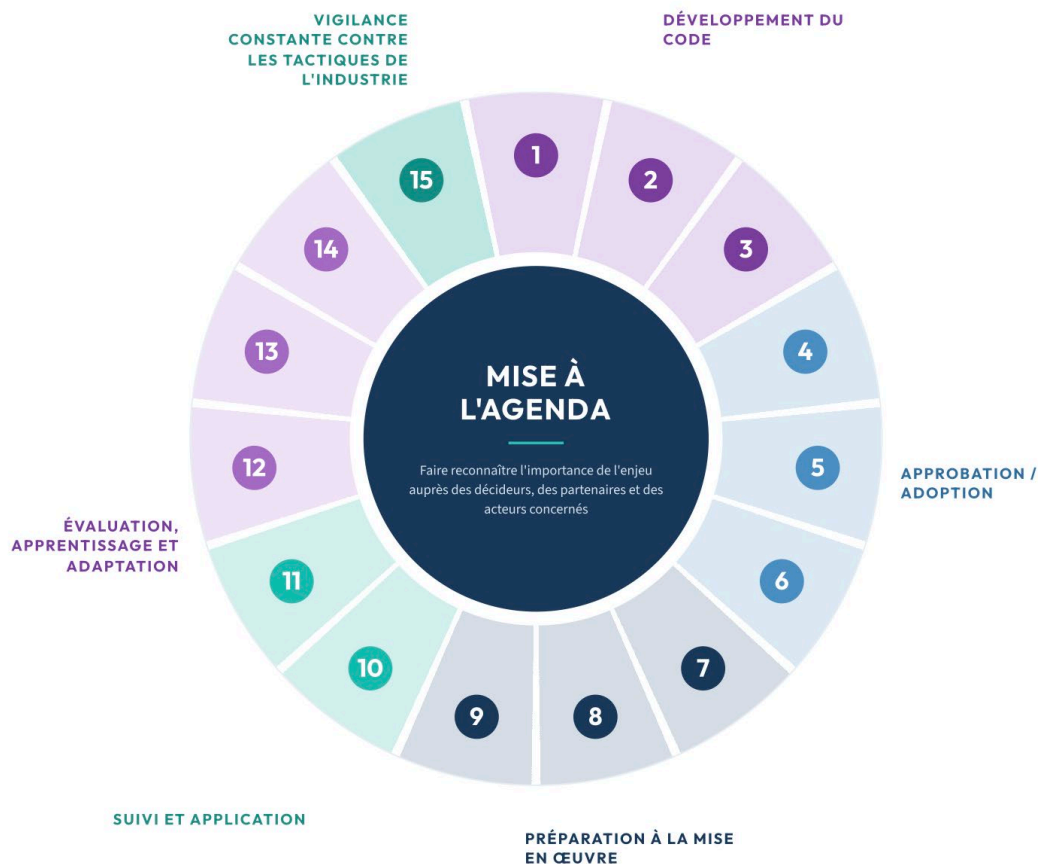


Annexe C - Agir sur le cycle politique

MOUVEMENT ALLAITEMENT DU QUÉBEC - 2025-2026

Les 15 tâches critiques qui font progresser le cycle politique

Ces tâches ne constituent pas une séquence stricte ni un plan d'action linéaire. Elles servent de repères pour comprendre comment des interventions diverses et complémentaires contribuent, au fil du temps, à faire progresser l'encadrement du marketing des produits visés par le Code.



Les 15 tâches critiques

- | | | |
|---|---|--|
| 1 Procéder à une analyse juridique | 6 Mettre en place un groupe de travail | 11 Utiliser des plateformes de communication |
| 2 Mener une démarche de consultation et de validation | 7 Disséminer le Code | 12 Évaluer la dissémination du Code |
| 3 Anticiper les défis liés à l'application de la loi / réglementation | 8 Fixer une date de mise en œuvre | 13 Effectuer une veille médiatique |
| 4 Anticiper les attaques lors des audiences publiques | 9 Former les acteurs | 14 Effectuer et disséminer une évaluation de conformité |
| 5 Présenter sans équivoque les options au Parlement | 10 Développer des outils pour détecter et signaler les violations | 15 Vigilance constante contre les tactiques de l'industrie |

Ce que le MAQ a accompli, tâche par tâche

Contribution du MAQ en 2025-2026 pour chacune des 15 tâches critiques.

- 1 Procéder à une analyse juridique**
Actualisation de l'analyse juridique avec le Centre for Health Science and Law pour préciser les leviers d'action au Québec et au Canada.
- 2 Mener une démarche de consultation et de validation**
Concertation avec des partenaires québécois et canadiens pour valider les analyses, enrichir les réflexions et soutenir des positions communes.
- 3 Anticiper les défis liés à l'application de la loi / réglementation**
Réflexions sur les mécanismes de surveillance, les enjeux émergents et les conditions nécessaires à une application effective du Code.
- 4 Anticiper les attaques lors des audiences publiques**
Veille stratégique sur les arguments et positions susceptibles de freiner l'avancement de mesures plus robustes.
- 5 Présenter sans équivoque les options au Parlement**
Développement d'analyses et d'argumentaires pouvant soutenir de futures démarches auprès des décideurs.
- 6 Mettre en place un groupe de travail**
Coordination du Groupe de travail canadien sur le Code et consolidation progressive d'une alliance stratégique multinationale.
- 7 Disséminer le Code**
Activités de formation, conférences et outils de transfert de connaissances visant à faire connaître le Code et ses enjeux.
- 8 Fixer une date de mise en œuvre**
Aucun travail direct cette année, mais plusieurs activités ont contribué à préparer les conditions nécessaires à de futures démarches de mise en œuvre.
- 9 Former les acteurs**
Formations offertes à divers réseaux professionnels, communautaires et institutionnels, dont l'AQC, le RCRPQ, la Fédération Nourri-Source et certains établissements de santé.
- 10 Développer des outils pour détecter et signaler les violations**
Développement de VIGIL comme plateforme de monitoring numérique, de signalement et de transfert de connaissances.
- 11 Utiliser des plateformes de communication**
Développement de VIGIL et poursuite d'activités de communication et de diffusion adaptées aux publics visés.
- 12 Évaluer la dissémination du Code**
Rétroactions recueillies lors d'activités de formation, de concertation et de transfert, sans mécanisme formalisé d'évaluation à ce stade.
- 13 Effectuer une veille médiatique**
Veille stratégique dans le cadre des consultations réglementaires, des travaux du Codex Alimentarius et des échanges avec les partenaires.
- 14 Effectuer et disséminer une évaluation de conformité**
Mise en place de bases utiles à de futures évaluations de conformité, notamment par les travaux entourant VIGIL et la surveillance.
- 15 Vigilance constante contre les tactiques de l'industrie**
Vigilance exercée dans les travaux réglementaires, les consultations et les espaces de concertation afin de repérer les stratégies susceptibles de freiner les progrès.

Une progression cumulative plutôt qu'une séquence linéaire

Ces tâches critiques ne doivent pas être comprises comme une série d'étapes successives, mais comme des dimensions interdépendantes qui se renforcent mutuellement. Une analyse juridique peut soutenir le développement de solutions, une activité de formation peut renforcer la capacité d'un groupe de travail, et un mécanisme de surveillance peut alimenter à la fois la mise à l'agenda et les démarches d'influence.

Cadre d'analyse : Michaud-Létourneau I, Gayard M, Pelletier DL. Translating the International Code of marketing of breast-milk substitutes into national measures: progress in nine countries in Southeast Asia and Africa. *Maternal & Child Nutrition* 2018, Special Issue.